



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie
Rouen



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Seine-Maritime

Rouen, le 17 décembre 2015

Madame l'Inspectrice d'Académie,
Directrice Académique des Services de
l'Éducation Nationale de Seine-Maritime

A

Mesdames les Directrices et Messieurs les
Directeurs des écoles maternelles,
s/c de Mesdames les Inspectrices et
Messieurs les Inspecteurs de l'Éducation
Nationale

DSDEN
de la Seine-Maritime

Inspectrice de l'Éducation
nationale pré-élémentaire

**Objet : l'évaluation positive à l'école maternelle - le carnet de suivi des
apprentissages**

Dossier suivi par
Laurence GRUNINGER
Téléphone
02 32 08 97 61
Fax
02 32 08 97 67
Mél
0763405n@ac-rouen.fr

Comme le souligne le programme de l'école maternelle du 26 mars 2015, « l'école maternelle s'appuie sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. »

A ce titre, l'école maternelle pratique une évaluation positive qui repose sur une observation attentive de l'enseignant, une interprétation de ce que fait et dit l'enfant et une valorisation de ses réussites. Le carnet de suivi est l'outil pour rendre visible les progrès et suivre le parcours de l'élève.

5, place des Faienciers
76037 Rouen cedex

La mission maternelle de la Seine-Maritime a produit un premier document de nature à offrir un éclairage sur cet outil et proposer des pistes pour son élaboration. Les membres de la mission Maternelle et les équipes de circonscription peuvent accompagner les équipes pédagogiques qui en feront la demande.

Je vous remercie de votre implication dans cette réflexion au profit d'une évolution des pratiques dans l'intérêt de nos jeunes élèves.

Catherine BENOIT MERVANT